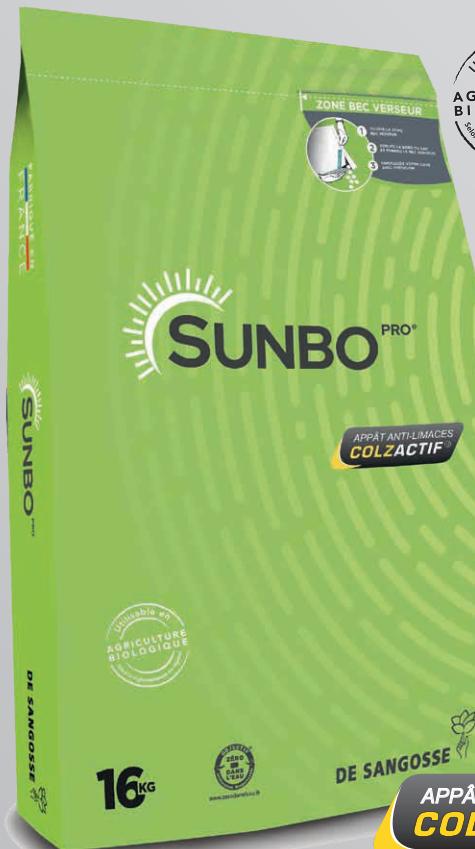




ANTI-LIMACES TOUTES CULTURES

SUNBO^{PRO®}



SUNBO PRO® - AMM n° 2240107 - Phosphate ferrique anhydre IP MAX 24,2 g/kg - Marque déposée, autorisation de mise sur le marché et fabrication : DE SANGOSSE S.A.S. au capital de 8.347.208 Euros - 300 163 896 RCS Agen - N° TVA intracommunautaire : FR 57 300 163 896 - Bonnel - CS 10005 - 47480 Pont du Cassé (France) - Tél. : 05 53 69 36 30 - Agrément n° A001561 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel. P102 Tenir hors de portée des enfants. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P273 Eviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection. P501 Eliminer le contenu/le récipient conformément à la réglementation locale/nationale. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. SP2 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres en bordure des points d'eau pour tous les usages. Métaaldehyde : Matière solide inflammable catégorie 2, H228 : Matière solide inflammable - Toxicité aiguë catégorie 3, H301 : Toxicité en cas d'ingestion - Toxicité pour la reproduction catégorie 2, H361f : Susceptible de nuire à la fertilité ; Toxicité aquatique chronique catégorie 3, H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. **Edition AVRIL 2024.** Aminule et remplace toute version préalable. Consulter le site www.desangosse.fr - Version actualisée des fiches produits disponible sur <https://anti-limaces.desangosse.fr/> - Crédit photos Gettyimages.

EUH401

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

BÉNÉFICES AGRICULTEURS



FABRIQUÉ EN
FRANCE



RAPIDITÉ D'ACTION

Grâce à la formulation COLZACTIF® et à l'**IPMAX***, SUNBO PRO® apporte une rapidité d'action supérieure aux métaldéhydes solo.

LA CULTURE EST AINSI RAPIDEMENT PROTÉGÉE



ATTRACTIVITÉ MAXIMALE

En moyenne, 7 limaces sur 10 se dirigent vers SUNBO PRO® plutôt que sur la plantule (colza, céréales, tournesol, maïs...).

LA LIMACE NE TROUVE PLUS LE GRANULÉ PAR HASARD



APPÉTENCE MAÎTRISÉE

Grâce à la formulation COLZACTIF® et à la substance active **IPMAX®**, un granulé de SUNBO PRO® contrôle 4 à 6 limaces.

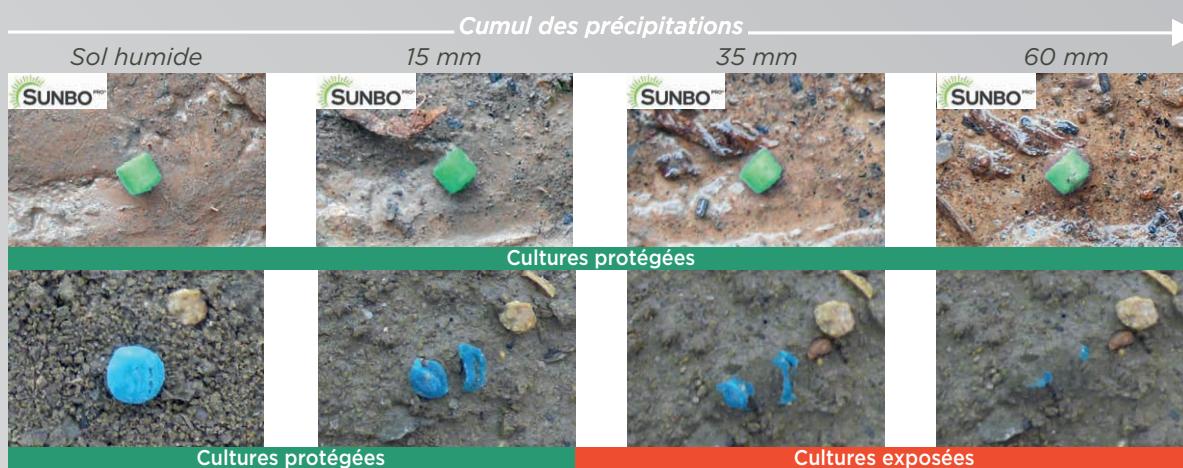
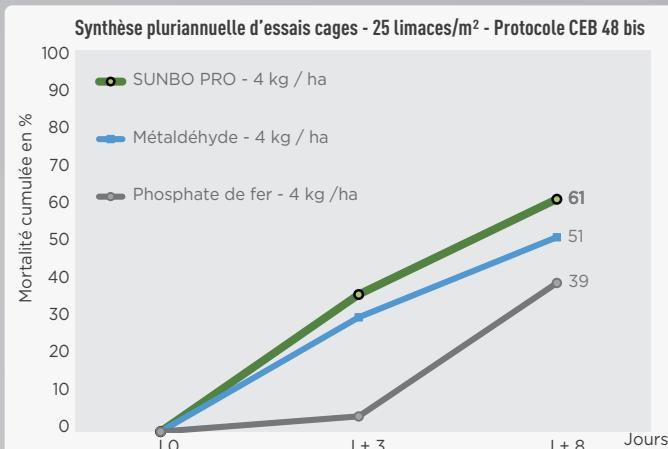
FLEXIBILITÉ DE DOSE POSSIBLE



EXCELLENTE RÉSISTANCE AU DÉLITEMENT

Les granulés de SUNBO PRO® ont une très bonne résistance aux conditions humides.

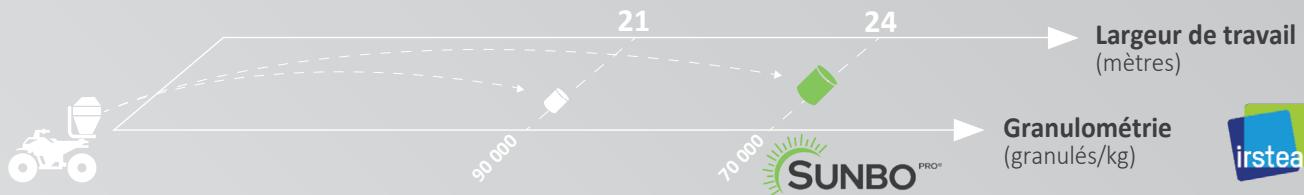
L'APPÂT ASSURE UNE PROTECTION LONGUE DURÉE DE LA CULTURE



ÉPANDAGE MAÎTRISÉ

SUNBO PRO®, par sa calibration régulière et sa bonne résistance à la casse, assure un épandage de qualité. SUNBO PRO® est particulièrement adapté aux grandes largeurs.

BONNE PROTECTION DE LA CULTURE SUR LA LARGEUR DE TRAVAIL ET DÉBIT DE CHANTIER AUGMENTÉ



Fiche d'identité	CEPP	** Utilisable en AGRICULTURE BIOLOGIQUE	iFBM **	CIBLAGE Anti-limaces
N° d'AMM : 2240107				
Usages : Traitements généraux *Traitement du sol*Limaces et escargots			Applications : En plein, mélange et localisé	
Cultures : Toutes cultures, plein champ et sous abri			Nombre d'applications maxi : 4/an	
Substance active : 2,42 % phosphate ferrique anhydre IPMAX®			DAR : 1 jour	
Dose homologuée : 7 kg/ha			ZNT aquatique : 5 mètres	
Recommandations : 3,5 à 7 kg/ha			DRE : 6 heures en plein champ et 8 heures en milieu fermé.	

* IPMAX® : nom d'usage de la substance active phosphate ferrique contenue dans SUNBO PRO®

** Demandes en cours

